

lointain. Voilà donc mon opinion sur la question : pour les jeunes membres de la famille humaine l'usage du tabac, sous forme de cigarettes, est reconnu comme nocif, et *a priori* on pourrait soutenir qu'il est nuisible au système humain en outre, s'il est nuisible aux adolescents, il ne saurait être hygiénique ou inoffensif pour les adultes, en règle générale ; puis si les adultes peuvent faire usage et jouir de tabac sans qu'il en résulte d'accidents immédiats et graves, c'est qu'ils acquièrent une espèce d'immunité, ce qui ne prouve nullement que s'ils n'eussent jamais fait usage de tabac, ils n'y auraient pas gagné, au point de vue physique, intellectuel et moral. Je n'ai pas atteint cette période avancée de ma vie sans avoir été en mesure de juger, par mon observation, des effets désastreux découlant de l'usage du tabac sur d'autres que les enfants. Je regretterais que l'opinion pût s'accréditer dans le public, avec la sanction de cette Chambre que les adultes peuvent impunément s'abandonner à l'usage du tabac, sous toutes ses formes, sans qu'il en résulte rien de fâcheux. L'expérience de tous les pays et l'observation de la science médicale ne confirment pas cette théorie.

Pour revenir à la question devant la Chambre, il serait regrettable, à mon avis, qu'il ne fût pas pris d'initiative, afin de manifester la pensée du Parlement, tout en apportant certains tempéraments à la résolution—si l'honorable député (M. Blain) veut bien me permettre ce mot—et cela de façon à rallier un plus grand nombre de suffrages contre l'usage de la cigarette parmi notre jeunesse canadienne. S'il était possible de donner à la résolution une rédaction reflétant bien cette pensée du Parlement, j'en suis convaincu, elle aurait un grand poids, aux yeux du pays. Nous sommes une assemblée délibérante auguste et imposante, sauf de rares exceptions. Le parlement fédéral a bien sa dignité et son importance ; et en attendant que la lumière se fasse dans les esprits, ce qui arrive fort tardivement dans la vie, pour un grand nombre, on peut affirmer que le Parlement est l'objet du respect des masses populaires qui y voient l'incarnation et la plus haute expression des forces intellectuelles et morales du pays.

Tout message émanant de ce Parlement, de cette Chambre des communes, en matière de pareille importance, aurait son retentissement infaillible dans tout le pays. Je l'espère donc, on rédigera une résolution qui traduira la pensée manifeste de la plupart des députés, déclarant que l'usage de la cigarette est nuisible et à l'individu et à la nation et que l'habitude de la cigarette, si en vogue de nos jours, est un déplorable abus. La pensée de la Chambre étant ainsi manifestée, il restera à aviser, au cours de la session prochaine ou plus tard, à l'adoption de quelque mesure tendant sinon à déraciner complètement cet abus, du moins à y remédier et à le réprimer dans une large mesure. Car, après que le Parlement a

porté une loi quelconque, c'est la famille, c'est l'école et l'église, qui exercent leur influence sur l'opinion publique, lui conservent sa puissance et en font le plus puissant facteur pour la répression des abus et l'appui des lois.

M. J. B. BLACK (Hants) : Au début, le député de Toronto-nord (M. Foster) a abordé une importante question d'économie politique. J'ai été ravi de l'entendre taxer de mauvaise gestion publique le fait de recruter à grands frais, des immigrants à l'étranger, tandis qu'on néglige le salut de nos propres nationaux. Voilà un problème qui doit s'imposer plus que par le passé, aux préoccupations du Gouvernement. Je souscris volontiers à presque tout ce que les orateurs précédents ont affirmé à l'égard des conséquences désastreuses résultant de cette détestable habitude de la cigarette, chez les adolescents. Je ne saurais, toutefois, souscrire à certaines allégations qu'on a formulées ici. Cette question a donné lieu à force d'exagérations et nombre d'écrits sont dus à la plume de gens excitables, d'hystériques et chez ces gens-là, on le sait, il existe toujours une tendance à l'exagération. Quelle que soit la question qu'on discute, il faut toujours se tenir dans les bornes du vrai ; et sans sortir du domaine pratique de la réalité et des faits constatés, il faut bien l'admettre, l'habitude de la cigarette est très nuisible à notre jeunesse. Il n'y a pas spectacle plus dégoûtant que de rencontrer, en pleine rue, un gamin, la cigarette à la bouche. Cet abus est bien plus fréquent qu'on ne le croit, d'après ce qu'on voit dans les rues de la ville. Consultez les instituteurs et ils répéteront ce qu'ils m'ont dit à moi-même : qu'il y a fort peu de garçons, entre les âges de six à quinze ans, dont l'haleine n'exhale l'odeur de la cigarette.

J'ignore ce qu'il nous est possible de faire pour remédier à ce mal ; quoi qu'il en soit, il importe d'appliquer quelque remède ; mais il n'en résultera peut-être pas d'amélioration sensible.

Quand les pères de famille fumeront la pipe ou le cigare, les enfants fumeront peut-être la cigarette. L'enfant cherche à imiter son père : c'est la chose la plus naturelle du monde. Aux yeux d'un enfant, son père est le beau idéal de l'humanité, et s'il peut fumer le cigare, lui, l'enfant, peut bien commencer par fumer la cigarette ; et nous réussirons peut-être difficilement à empêcher nos enfants de fumer la cigarette, tant que nous fumerons la pipe. De la part de celui qui se permet, à tout instant du jour, chez lui, de dire " sacré ", il semble illogique de corriger son enfant, parce qu'il se permet de dire " cré ". L'enfant imite toujours le père. Je ferai l'impossible pour empêcher nos enfants de fumer la cigarette. C'est une funeste habitude. A mon avis, l'usage du tabac est nuisible à tout le monde, aux adultes, aux enfants, bien que dans une